



MARAIS ET FONTAINE PÉTRIFIANTE DE RÉOTIER - CÔTEAU STEPPIQUE ASSOCIÉ (Identifiant national : 930020069)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 05100151)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : Emeric DROUOT, Jean-Charles VILLARET, Luc GARRAUD, Stéphane BELTRA, . - 930020069, MARAIS ET FONTAINE PÉTRIFIANTE DE RÉOTIER - CÔTEAU STEPPIQUE ASSOCIÉ.
- INPN, SPN-MNHN Paris, 9P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/930020069.pdf>

Région en charge de la zone : Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Rédacteur(s) : Emeric DROUOT, Jean-Charles VILLARET, Luc GARRAUD, Stéphane BELTRA

Centroïde calculé : 938501°-1972946°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN :

Date actuelle d'avis CSRPN :

Date de première diffusion INPN : 01/01/1900

Date de dernière diffusion INPN : 22/11/2016

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	4
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	4
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS	5
6. HABITATS	5
7. ESPECES	7
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	9
9. SOURCES	9

1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Département : Hautes-Alpes
- Commune : Réotier (INSEE : 05116)

1.2 Superficie

40,51 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre): 893
Maximale (mètre): 1092

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

Description

Localisé dans la partie est du département des Hautes-Alpes dans la région du Guillestrois, le site est établi en rive droite de la vallée de la Haute Durance, entre le massif des Ecrins à l'ouest et le massif du Queyras à l'est.

Il s'étend sur un substrat d'éboulis et de moraines mélangés, où affleurent localement des gypses et des flyschs.

Localisé dans la zone biogéographique intra-alpine dauphinoise, il est soumis à un climat montagnard de type continental marqué.

Etendu entre 880 m et 1050 m d'altitude, il est inclus dans l'étage de végétation montagnard.

Longé par la Durance dans sa partie basse et bordée par des pinèdes sylvestres dans sa partie haute, il est caractérisé par des pelouses d'affinités steppiques et par une grande concrétion de tuf formant une splendide vasque et un surplomb.

Milieus remarquables

Trois habitats déterminants sont présents : il s'agit d'une résurgence d'eaux minéralisées Il s'agit d'une résurgence d'eaux minéralisées créant d'une part un pré salé continental (15.41), l'une des très rares formations végétales de ce type en France intérieure, alors que ces milieux se rencontrent habituellement sur le littoral, et d'autre part se matérialisent en importantes et spectaculaires concrétions de tuf [all. phyto. Riccardio pinguis-Eucladion verticillati (54.12)]. Le troisième habitat déterminant est composé par des pelouses steppiques sub-continentales [all. phyto. Stipo capillatae-Poion carniolicae (34.31)], milieu semi-ouvert thermoxérophile d'une très grande valeur patrimoniale, qui apparaît de manière très caractéristique, avec l'ensemble de son cortège floristique, enrichi d'espèces végétales d'origine orientale et méditerranéenne.

Trois autres habitats remarquables sont présents : les pinèdes de Pin sylvestre (*Pinus sylvestris*) [all. phyto. Ononido rotundifolii-Pinion sylvestris (42.53) et Deschampsio flexuosae-Pinion sylvestris (42.55)], les bas-marais alcalins à Laïche de Davall (*Carex davalliana*) [all. phyto. Caricion davalliana (54.23)] et les formations végétales des rochers et falaises calcaires [all. phyto. Potentillion caulescentis et Violo biflorae-Cystopteridion fragilis (62.15)].

Les prairies sèches méso-xérophiles à Brome dressé (*Bromus erectus*) [all. phyto. Mesobromion erecti (34.3265)] constituent également sur le site un habitat de fort intérêt écologique.

Flore

Le site abrite une seule espèce déterminante : l'Ophioglosse commun (*Ophioglossum vulgatum*), protégée en Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

Faune

Ce site dispose d'un patrimoine faunistique revêtant un intérêt biologique moyen où on y rencontre cinq espèces animales patrimoniales, principalement des insectes, dont une est déterminante.

Les oiseaux nicheurs probables sur le site sont le Cincle plongeur (*Cinclus cinclus*) et le Bruant fou (*Emberiza cia*).

Quant aux Insectes d'intérêt patrimonial, ils comprennent notamment au niveau local : l'Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*), espèce remarquable d'Odonates Zygoptères Coenagrionidés dite « vulnérable », protégée au niveau européen (directive CEE « Habitats »), d'affinité plutôt méridionale, assez localisée et peu fréquente, qui se rencontre dans les cours d'eau ensoleillés, à courant plus ou moins vif, sur substrat calcaire (fossés, petits ruisseaux, effluents de sources, marais envahis de joncs), l'Apollon (*Parnassius apollo*), espèce alpine remarquable et en régression de Lépidoptères Papilionidés, protégée au niveau européen, habitant les rocailles, pelouses et éboulis à Crassulacées et Saxifragacées des étages montagnard à alpin, entre 300 et 2500 m. d'altitude, , le Moiré provençal (*Erebia epistygne*), espèce déterminante de Nymphalidés Satyrinés dont la répartition est étroitement limitée au sud ouest de l'Europe et en France à quelques départements méridionaux, qui se rencontre dans les bois clairs, secs et rocailloux jusqu'à 1500m. d'altitude où vit la plante hôte de sa chenille (la Fétuque des moutons *Festuca ovina*), l'Isabelle de France (*Actias isabellae*), espèce déterminante de Lépidoptères Attacidés, endémique des Hautes Alpes et des Alpes de Haute Provence, protégée en France et au niveau européen (directive CEE « Habitats »), habitant les moyennes montagnes à climat sec de type méridional où elle colonise les pentes boisées en Pins sylvestres entre 600 et 1800 m d'altitude.

Fonctionnalité/Liens éventuels avec d'autres ZNIEFF

Cette ZNIEFF de type 1 n'est pas incluse dans une ZNIEFF de type 2.

De part sa position le long de la Durance, large vallée glaciaire, qui est une voie importante de pénétration à l'intérieur des Alpes, le site se trouve sur un flux migratoire nord-sud.

Sa position géographique à la conjonction des influences orientales et montagnardes permet également la remontée d'espèces méditerranéennes.

Aux alentours de la résurgence, l'abandon des cultures ou de l'irrigation et de la fauche sur les anciennes terrasses agraires, conduit à l'installation de pelouses sèches propices à l'installation de zones de parcours ovins. La pression pastorale tendant actuellement à se réduire, la dynamique de végétation se poursuit par la colonisation d'une végétation ligneuse comprenant des landes et fourrés, précurseurs de la recolonisation forestière de ce versant par des bois de Pin sylvestre. Ce stade végétal ultime qui accroît les risques d'incendies et banalise le paysage, tend à se généraliser sur et à proximité du site.

La fréquentation touristique du site de la fontaine pétrifiante est importante et des aménagements sont en cours pour d'une part, en réduire les effets négatifs et d'autre part, la mettre en valeur.

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Site inscrit au titre de la Directive Habitats (ZSC, SIC, PSIC)

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

Non renseigné

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

Non renseigné

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

Non renseigné

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux

Fonctionnels

Complémentaires

- Ecologique
- Faunistique
- Insectes
- Floristique
- Phanérogames

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats
- Fonctionnement et relation d'écosystèmes
- Degré d'artificialisation du milieu ou pression d'usage

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

Les limites du site englobent un ensemble ponctuel de surface réduite, caractérisé par une résurgence, et de ses abords immédiats comprenant un coteau de friches, pelouses et rocailles sèches. Elles tentent de se caler au mieux sur des repères topographiques et géographiques.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> - Algues - Autre Faunes - Bryophytes - Lichens - Mollusques - Crustacés - Arachnides - Myriapodes - Orthoptères - Coléoptères - Diptères - Hyménoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères - Ascomycètes - Basidiomycètes - Autres Fonges 	<ul style="list-style-type: none"> - Poissons - Odonates - Lépidoptères 	<ul style="list-style-type: none"> - Amphibiens - Mammifères - Oiseaux - Phanérogames - Ptéridophytes - Reptiles 	

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
<i>E1.24 Pelouses arides des Alpes centrales (Stipo-Poion)</i>	<i>34.314 Pelouses arides des Alpes occidentales internes</i>				
<i>G2.1213 Chênaies à Chêne vert des collines catalano-provençales</i>	<i>54.12 Sources d'eaux dures</i>				

6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
<i>D4.13 Bas-marais subcontinentaux à Carex davalliana</i>	<i>54.231 Bas-marais à Carex davalliana floristiquement riches</i>				
<i>G3.43 Forêts steppiques intra-alpines à Ononis</i>	<i>42.53 Forêts steppiques intra-alpines à Ononis</i>				
<i>H3.251 Communautés héliophiles des falaises calcaires alpines</i>	<i>62.151 Falaises calcaires ensoleillées des Alpes</i>				

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Lépidoptères	159446	<i>Actias isabellae</i> (Graells, 1849)	<i>Bombyx Isabelle</i> (Le), <i>Isabelle de France</i> (L'), <i>Papillon vitrail</i> (Le)	Reproduction certaine ou probable					1997
	53520	<i>Erebia epistygne</i> (Hübner, 1819)	<i>Moiré provençal</i> (Le), <i>Moiré de Provence</i> (Le)	Reproduction certaine ou probable			3		1995
Ptéridophytes	110313	<i>Ophioglossum vulgatum</i> L., 1753	<i>Ophioglosse commun</i> , <i>Langue de serpent</i> , <i>Ophioglosse Langue-de-serpent</i>	Reproduction certaine ou probable					1986

7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Lépidoptères	54496	<i>Parnassius apollo</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Apollon</i> (L'), <i>Parnassien apollon</i> (Le)	Reproduction certaine ou probable			1		1997
Odonates	65133	<i>Coenagrion mercuriale</i> (Charpentier, 1840)	<i>Agrion de Mercure</i>	Reproduction certaine ou probable			1		1995
Oiseaux	3958	<i>Cinclus cinclus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Cincla plongeur</i>	Reproduction certaine ou probable			11		1997 - 1998
	4663	<i>Emberiza cia</i> Linnaeus, 1766	<i>Bruant fou</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COULOUMY Christian - SILENE - Parc National des Ecrins				1995 - 2011

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Phanérogames	142377	<i>Viola rupestris</i> <i>subsp. rupestris</i> <i>F.W.Schmidt, 1791</i>	<i>Violette des sables</i> , <i>Violette rupestre</i> , <i>Violette des rochers</i>	Reproduction certaine ou probable					1991

7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
Insectes	54496	<i>Parnassius apollo</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	65133	<i>Coenagrion mercuriale</i> (Charpentier, 1840)	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	159446	<i>Actias isabellae</i> (Graells, 1849)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
Oiseaux	3958	<i>Cinclus cinclus</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4663	<i>Emberiza cia</i> Linnaeus, 1766	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Bibliographie	ANTHOINE R.	1995	Valorisation du site de la Fontaine Pétrifiante (commune de Réotier), Rapport Rech. Parc Natl. Ecrins, 23 p.
	BARROIT A.	1996	Projet de réhabilitation de la Fontaine Pétrifiante Réotier, Rapport de Stage, Parc National des Ecrins, LEGTA de Tilloy-les-Mofflaines, 130 p.
Informateur	BOCK C.		
	CHAS E.		
	Conservatoire Botanique National Alpin de Gap-Charance (C.B.N.A.G.C.)		
	COULOUMY Christian - SILENE - Parc National des Ecrins		
	DROUOT E.		
	O.P.I.E. P.A.C.A.		
	Parc national des Ecrins/ Christian COULOUMY		
	Parc national des Ecrins/ Daniel FOUGERAY		
Parc national des Ecrins/ Joël BLANCHEMAIN			

Type	Auteur	Année de publication	Titre
	Parc national des Ecrins/Pierre BERNARD		
	Parc national des Ecrins/Sylvie DURIX		